COMMENT *SON* ET *LE SIEN* METTENT DE L'ORDRE DANS LA SYNTAXE NOMINALE

1.

L'une des manières de débrouiller la pagaille qui règne dans les structures *SN1 de SN2*, c'est d'observer leur comportement devant les "possessifs" *SON N* et *LE SIEN*.

Quand on travaille à partir de corpus, on s'aperçoit qu'il y a un déséquilibre quantitatif entre les deux formes : dans les structures ramenables au schéma *SN1 de SN2* que j'ai recueillies dans les corpus de français parlé du G.A.R.S.[1], il y a environ trois fois plus d'occurrences qui acceptent uniquement la forme *SON N1* que d'occurrences qui acceptent les deux formulations *SON N1 + LE SIEN*.

Si on a un tel écart, c'est certainement que les deux formes ne sont pas équivalentes.

Or la distribution différente de *SON N* et de *LE SIEN* permet de dégager des organisations syntaxiques particulières. Ces organisations montrent des classes de fonctionnement plus stables (et plus fiables) que les caractérisations sémantiques référentielles qu'on a données généralement. Elles peuvent également expliquer les différences de fréquence d'emploi qu'on constate dans les corpus.

1. Tous les exemples cités ont été relevés dans les corpus du G.A.R.S.; les manipulations qui en ont été tirées ont été testées avec une trentaine d'informateurs.

1.1. PREMIÈRE ÉTAPE DU TRAVAIL : DE *SN1 DE SN2* À *SON N1*

À partir de mon corpus de formes *SN1 de SN2*, je retiens tous les exemples proportionnels[2] à *SON N1*. Ces exemples s'opposent systématiquement aux formes qui refusent *SON N1*. Dans le tableau qui suit, j'ai procédé à des manipulations pour faire apparaître des sortes de paires minimales", i.e. des structures *SN1 de SN2* très proches par le lexique mais qui n'ont pas le même comportement syntaxique. Dans la colonne de gauche figurent les exemples qui acceptent *SON N1*, dans la colonne de droite les exemples qui ne l'acceptent pas.

	+ SON N1	*– SON N1*
1a-	on a discuté du problème de Paul de ma voisine de son problème	1b- on a discuté du problème de l'immi-[gration * de son problème
2a-	j'ai appris le métier de Claudine de ma mère son métier	2b- j'ai appris lemétier de sténo-dactylo * son métier
3a-	la reproduction des écrevisses se fait en bassin leur reproduction[3]	3b- la reproduction d'écrevisses se fait en bassin * leur reproduction[3]
4a-	le centre de la cible est marqué d'une croix son centre	
5a-	le pied de la table est de travers son pied	5b- cet ébéniste s'est spécialisé dans les pieds de table *dans ses pieds
		6b- la dame de l'entrée * sa dame

2. Dans le cadre de l'Approche Pronominale, on dit qu'une forme est proportionnelle" à une autre quand les deux formes entrent en relation d'équivalence. Ce type de relation a été particulièrement développé entre pronoms et lexique.

3. Ce qui oppose ces deux exemples, c'est le modèle syntaxique des formes *SN1 de SN2*..

– Dans l'énoncé «la reproduction des écrevisses se fait au mois d'août», on a un *Nom Verbal de SN2* "ordinaire", avec une double interprétation du SN2 ("sujet" ou "complément") et une proportionalité avec la forme *SON N1* :

la reproduction des écrevisses se fait au mois d'août
leur reproduction = *les écrevisses se reproduisent*
on reproduit les écrevisses

– Dans l'énoncé «la reproduction d'écrevisses se fait au mois d'août», on n'a plus affaire à un *N.V. de SN2* ordinaire : on n'a pas la double interprétation ("écrevisses" ne peut être que "complément"), on n'a pas la proportionalité à *SON N1* :

la reproduction d'écrevisses se fait au mois d'août
*leur reproduction = *on reproduit les écrevisses*

7b- le journal d'hier
de la semaine dernière
* son journal

8a- les rideaux de la salle 278 sont défraî-
ses rideaux [chis

8b- les rideaux de cuisine se vendent
* ses rideaux [bien

1.1.1. Pour les formes qui n'acceptent pas *SON N1*, on a les déterminants :

LE N1 de Ø N2 dans la plupart des cas :

type : ce magasin s'est spécialisé dans **les** rideaux de cuisine
* dans ses rideaux

ou *LE N1 de LE N2* pour quelques types :

- avec des *N1* qui appartiennent au paradigme des noms qui construisent *Vinf* : «l'idée de faire ça», «le problème de ...», «la question», «l'histoire» ...

type : j'en reviens à **la** question **du** bruit
* à sa question

- dans les exemples proportionnels à *SN1 de là-bas*

type : **la** dame de l'entrée
de là-bas
* sa dame

- ou encore dans des exemples comme

la responsable **du** labo
* sa responsable
la dame **des** objets trouvés
* sa dame

dont il faudrait faire le tour·

1.1.2. Pour les formes qui acceptent *SON N1*
on a toujours la combinaison de déterminants :
LE N1 de LE N2

type : J'ai changé **les** roues de **la** voiture la semaine dernière
ses roues

et jamais

LE N1 de Ø N2

L'énoncé «**les** roues de Ø voiture» existe, mais il ne sera jamais équivalent à une forme *SON N1* :

Mon frère collectionne **les** roues de Ø voiture
* ses roues

On est tenté d'emblée de poser deux modèles de constructions nominales : – un modèle en ***LE N de LE N*** (*les roues de la voiture*)
– et un modèle en ***LE N de Ø N*** (*les roues de voiture*).

C'est s'aventurer sur une voie un peu dangereuse. Il me semble en effet qu'affirmer **hors contexte** que ces deux constructions sont radicalement différentes ne veut absolument rien dire : c'est différent, soit, mais à quoi sert de poser une telle opposition si l'on ne peut pas **prévoir** quand employer l'un ou l'autre modèle ?

1.2.3. On ne peut pas concevoir les constructions nominales comme des entités entièrement indépendantes dans l'énoncé, il ne faut pas les considérer en dehors de leur ancrage verbal.

Quand on rétablit un verbe, l'opposition entre les deux modèles nominaux prend tout son sens :

j'ai remplacé les roues de la voiture
? les roues de voiture
ses roues

s'oppose nettement à

mon frère est un type épatant : il collectionne les roues de voiture
? les roues de la voiture
* ses roues

Dans le premier exemple, la valence complément de *remplacer* a une forme [celui-là], tandis que dans le deuxième, la valence de *collectionner* est plutôt de forme [ça] :

j'ai remplacé les roues de la voiture
celles-là

il collectionne les roues de voiture
? celles-là
ça

Mais on aurait :

Il collectionne uniquement les roues de sa voiture
celles-là
ses roues

C'est le verbe qui décide du modèle nominal qu'il lui faut, en rapport avec la **valence** qu'il se choisit :

◊ le verbe *collectionner* se choisit préférentiellement une valence de type [ça]; le modèle nominal qui convient est *LE N de Ø* ˙. Une valence de type [celui-là] est également possible, en "forçant" le

contexte; le modèle nominal *LE N de LE N* n'est donc pas à exclure, même s'il est moins probable;

◊ le verbe *remplacer* se choisit une valence de type [celui-là]; le modèle nominal sélectionné est *LE N de LE N.*

Pour conclure cette première étape, je dirai qu'on peut prédire si la formulation *SON N1* est possible ou non en regardant seulement le verbe de la construction verbale et surtout la forme de valence qu'il se choisit. *SON N1* marche dans une valence de type [celui-là] et ne marche pas dans une valence de type [ça]. Cela fournit un éclairage sémantique — à développer dans des travaux ultérieurs — qui s'annonce bien plus pertinent que "l'idée de possession".

2. DEUXIÈME ÉTAPE : DE *SON N1* À *LE SIEN*

Il faut expliquer ici pourquoi on a moins de formes *LE SIEN* que de formes *SON N1;* pour y arriver, on doit d'abord caractériser syntaxiquement le sous-ensemble des formes qui acceptent la formulation *LE SIEN.*

Les caractérisations syntaxiques qui vont suivre sont de plusieurs ordres :

— La première, qui est une mise en place du trait /+ humain/, couvre tout le champ du corpus. Elle débouche sur une répartition en deux sous-domaines : le domaine du /+ humain/ et le domaine du /– humain/.

— Les deux caractérisations suivantes ne porteront que sur le domaine du /– humain/ :
  - La deuxième caractérisation (par la notion de "sujet") ne concernera, à l'intérieur de ce sous-domaine, que les *SN1 de SN2 "verbaux"*.
  - La troisième caractérisation (par le trait /+ individuel/) prendra en compte tout le domaine /- humain/.

2.1. Caractérisation du couplage *SON N / LE SIEN* par la référence à de l'"humain"

Sous l'influence de la grammaire traditionnelle, on est tenté d'entrée d'assigner la formulation *LE SIEN* aux *SN1 de SN2* comportant en

deuxième position un nom propre ou un groupe nominal désignant l'"humain" :

le manteau de Paul est démodé
son manteau est démodé
le sien est démodé

par opposition à

le manteau de la cheminée est délabré
son manteau est délabré
* le sien est délabré

ou :

la réception de la baronne a été un succès
sa réception a été un succès
la sienne a été un succès

par opposition à :

la réception des journaux s'est toujours mal faite
leur réception s'est toujours mal faite
* la leur s'est toujours mal faite.

Mais on a du mal à savoir où l'"humain" s'arrête. Du point de vue référentiel, on ne sait trop si *administration, pays* sont "humains". Mais dans certains contextes, ce lexique a le comportement caractéristique de l'"humain".

je profite de l'occasion qui m'est offerte pour dire
le consentement des administrations à procéder à des études ...
leur consentement (Gautie 86, 182/3-10)
le leur

la politique extérieure s'ordonne autour de quelques idées simples
le développement des pays pauvres ... (Alimi LA86, 12/3-10)
leur développement
le leur

je devrai conduire seul les affaires de la France (Alimi LA86, 9/3-7)
ses affaires
? les siennes

En tout cas, cette analyse référentielle est insuffisante :

◊ On a des *N2* désignant de l'"humain" qui n'acceptent absolument pas *LE SIEN* :

l'envoi de soldats de la Louisiane en Europe a été un vilain coup
leur envoi en Europe (Tricon 83, 47/12-16)
* le leur en Europe

◊ On a des *N2* tout à fait "non humains" qui acceptent *LE SIEN* :

pour cette cérémonie chaque table doit avoir sa nappe
la sienne

chaque boulon doit avoir son écrou
le sien.

Ce critère de l'"humain" doit être remis à sa place :

◊ Il y a une manière **référentielle** de l'envisager, et elle ne fournit pas un bon outil d'analyse, comme on l'a vu plus haut. C'est d'ailleurs prédictible : le trait "humain", envisagé de manière référentielle, est un trait **continu**; on peut faire des gradations entre les noms franchement "humains", des un peu moins "humains", des tout juste "humains", etc. Ce n'est pas du tout adapté au principe d'organisation morpho-syntaxique qui est, lui, **discontinu** : on a *LE SIEN* ou on n'a pas *LE SIEN,* il n'y a pas d'intermédiaire.

◊ On peut envisager l'"humain" de manière **syntaxique**. En utilisant le marqueur *À LUI* :

le problème de Paul, c'est l'acné
Paul, son problème **À LUI**, c'est l'acné
Paul, le sien, **À LUI**, c'est l'acné

on sélectionne une position syntaxique /+ humain/; j'utilise ici la notation entre barres car il s'agit d'un trait syntactico-sémantique et non plus d'une interprétation référentielle. Pour éviter les confusions, je rebaptise ce trait /± À LUI/.

le manteau de Paul est démodé
Paul, son manteau **À LUI**, il est démodé
Paul, le sien, **À LUI**, il est démodé

s'oppose à :

le manteau de la cheminée est délabré
* la cheminée, son manteau **À ELLE**, il est délabré
la cheminée, * le sien, **À ELLE**, il est délabré

Dans une telle analyse, le lexique qui occupe la position syntaxique marquée /+ À LUI/ n'a plus d'importance : ce n'est pas le lexique qui dicte une "fonction" dans la construction, mais c'est la "fonction" qui choisit le lexique qui lui convient, ou même qui le déforme sémantiquement :

l'envoi en Europe de soldats de la Louisiane a été un vilain coup
les soldats de la Louisiane, *leur envoi, **À EUX**, ça a été un vilain coup
les soldats de la Louisiane, *le leur, **À EUX**, ça a été un vilain coup

les soldats de la Louisiane réfèrent à de l'"humain", mais ils sont manifestement dans un syntagme marqué par le refus de /À LUI/ :

on [LES] envoie
on [EN] envoie
on envoie [ÇA]

Le lexique *soldats de la Louisiane* est complètement désindividualisé par cette construction; il est pris dans une valence de type [ça].

> Quand la forme [SON N1, À LUI] est possible,
> alors [LE SIEN, À LUI] est possible.
> Quand la forme [SON N1, À LUI] est impossible,
> alors [LE SIEN, À LUI] est impossible.

Le problème du passage de la forme *SON N* à la forme *LE SIEN* est réglé en ce qui concerne le domaine du /+ À LUI/ : il est automatique. Reste à étudier ce qui se passe avec des *SN2* /– À LUI/.

2.2. Caractérisation du couplage *SON N / LE SIEN* par la position "sujet"

Cette caractérisation n'intéresse que les "noms verbaux" (ou "noms prédicatifs").

J'appelle "noms verbaux"[4] les noms qui se construisent une valence à la manière des verbes et je me permettrai d'appeler "sujet" et "complément" les *SN2* qui entrent en relation avec ces *SNE* "verbaux" :

cet homme travaille — le travail **de cet homme**
sujet sujet

cet homme travaille **le bois** — le travail **du bois**
complément complément
(cet homme **LE** travaille)

La formulation *SON N1* s'applique aussi bien à des *N2* interprétables comme "sujets" que comme "compléments" :

c'est la plus belle conquête **des États-Unis**
leur plus belle conquête "sujet" : *les E.U. conquièrent*

la conquête **de l'espace** s'annonce difficile
sa conquête "complément" : *conquérir l'espace*

La formulation *LE SIEN*, au contraire, correspond uniquement aux *N2* interprétables comme "sujets".

On a :

la récolte **de ce ranch** a été exceptionnelle cette année
sa récolte a été exceptionnelle
la sienne a été exceptionnelle "sujet"

4. Cette distinction d'un domaine particulier pour les "noms verbaux" n'est pas arbitraire : elle trouve une justification dans d'autres points de ma thèse (en cours) sur le nom.

qui s'oppose à :

la récolte **des carottes**	n'a rien rapporté cette année	
leur récolte	n'a rien rapporté	
* la leur	n'a rien rapporté	"complément"

Pour l'exemple :

l'essorage **de la machine à laver Calor**	est irréprochable	
son essorage	est irréprochable	
le sien	est irréprochable	"sujet"

et :

l'essorage **du linge**	est une tâche délicate	
son essorage	est une tâche dlicate	
* le sien	est une tâche délicate	"complément"

> Chez les "noms verbaux", seuls les *SN2* "sujets" sont facilement compatibles avec la forme *LE SIEN*.

Cette proposition est valide parce qu'elle prédit que des *N2*, dans une place syntaxique marquée /À LUI/ (ex. : *la machine à laver Calor*), et mis en position "sujet", pourront faire des *LE SIEN* corrects.

Bien sûr, ce seront les *N2* interprétables comme "sujet" **et** mis dans une place syntaxique marquée /+ À LUI/ qui feront les *LE SIEN* les plus satisfaisants.

la récolte **de ce fermier** a été fabuleuse	
sa récolte, **À LUI**	
la sienne	"sujet" /+ À LUI/

2.3. Caractérisation du couplage *SON N/LE SIEN* par le trait /+ individuel/

Il travaille depuis un temps à l'histoire de la géométrie. Chaque science, chaque art devrait avoir la sienne. (Fontenelle, in Littré)

pour cette cérémonie chaque table doit avoir sa nappe
la sienne

chaque boulon a son écrou quelque part
le sien

chacun le sien

Dans ces exemples, le déterminant CHAQUE suivi de n'importe quel nom fait des *LE SIEN* tout à fait corrects. Je propose de dire, dans le cadre de l'Approche Pronominale, que CHAQUE est une des marques du trait syntactico-sémantique /+ individuel/.

On a déjà rencontré ce trait en syntaxe verbale dans une concurrence avec le trait /± humain/ tout à fait comparable à celle qu'on a ici.

Dans les valences prépositionnelles de type [LUI, Y], le trait /± indiv./ intervient pour casser la relation qu'on a l'habitude de poser (en suivant la grammaire traditionnelle) entre

un **LUI** = "personnel", /+ humain/
et un **Y** = "non personnel", /– humain/.

On a en effet :

je **lui** ajoute du sel, à ta bonne soupe
y

≠ je **y** ajoute toujours du sel, à la soupe
?lui

il faut toujours **y** ajouter du sel, à de la soupe aux poireaux
***lui**

et la différence n'est pas du tout de l'ordre du /± humain/ mais du /± individuel/ :

je **lui** ajoute du sel,	à ta bonne soupe	
	***à elle**	/+ indiv./, /– hum./
j'**y** ajoute du sel,	à de la soupe aux poireaux	
	***à elle**	/– indiv./, /– hum./
je **lui** parle,	à ce type	
	à lui	/+ indiv./, /+ hum./
j'y ressemble,	à ces femmes	
	à ma mère à cette époque	
	à elles	/– indiv./, /+ hum./

Dans ce dernier exemple, la valence de type [y] renvoie à quelque chose d'"humain", mais "désindividualisé" : *ces femmes, ma mère à cette époque*. Il ne s'agit pas d'une "personne", mais d'une "sphère de la personne".

LUI = marqueur de /+ individuel/
À LUI = marqueur de /+ humain/

Ces deux traits syntactico-sémantiques nous affranchissent totalement du problème de la référence lexicale : on peut employer *LUI* en parlant de soupe, il suffit de l'envisager sous un certain angle.

> Dans le domaine des possessifs, **CHAQUE** est la marque du /+ individuel/ et **À LUI** la marque du /+ humain/.

Tout comme en syntaxe verbale, ces traits permettent d'établir des relations **formelles** de proportionalité — ici avec *LE SIEN* — sans se soucier du lexique :

à chaque boulon	je	**lui** / ***y**	ajoute	son écrou
à chacun	je	**lui** / ***y**	ajoute	**le sien**
(à) **chacun**				**le sien**[5]

3. CONCLUSION

L'analyse en traits syntactico-sémantiques permet de distinguer deux domaines pour les "possessifs" :

3.1. On a le domaine du /+ À LUI/, où tout est clair et en ordre : il existe un rapport de proportionalité automatique et bi-univoque entre les formes [SON N1, À LUI] et [LE SIEN, À LUI].

3.2. On a le domaine du /– À LUI/; ici, le paradigme [LE SIEN, *À LUI] n'entretient pas un rapport de proportionalité "massif" avec tous les *SON N1* /– humain/. Il est proportionnel uniquement aux sous-groupes de *N2* de place "sujet", de noms "verbaux", ou marqués comme /+ individuel/.

5. Il semble qu'on ait affaire à un schéma distributif "spécial" pour CHAQUE et LE SIEN dans une rection verbale : il y a un ordre obligé CHAQUE vers LE SIEN; l'ordre inverse semble impossible, et même impensable :

il envoie CHACUN vers LE SIEN	CHACUN LE SIEN
*? il envoie LE SIEN vers CHACUN	*? LE SIEN dans CHACUN.

	SN1 de SN2	*SON N1*	*LE SIEN*
/+ À LUI/		[SON N1, À LUI]	[LE SIEN, À LUI]
	le travail de Claudine	son travail, à elle	le sien, à Claudine, à elle
	le problème de Paul	son problème, à lui	le sien, à Paul, à lui
	le rôle de ce levier[6]	son rôle, à lui	le sien, à lui
/– À LUI/		[SON N1, *À LUI]	
		[SON N1] "sujet"	[LE SIEN, *À LUI]
	l'essorage du linge de cette machine	son essorage du linge	le sien
	la récolte des carottes de cette paysanne	sa récolte de carottes	la sienne
		[SON N1] /+ individuel/	
	la nappe de la table	chaque table a sa nappe ...	la sienne
	l'histoire d'un art	chaque art a son histoire ..	la sienne
	le travail de chaque agriculteur[7]	chaque agr. fait son travail	le sien
		[SON N1] "cplt" d'un N.V.	*[LE SIEN, *À LUI]
	l'essorage du linge	son essorage	*le sien
	l'envoi de soldats de la Louisiane	leur envoi	*le leur
		[SON N1] /– individuel/	
	le centre de la table	son centre	*le sien

3.3. On ne peut pas parler d'équivalence "en bloc" entre les formes *SON N1* et *LE SIEN*.

C'est cet écart dans les emplois qui explique sans doute le déséquilibre quantitatif qu'on a constaté dans les corpus.

L'utilisation systématique des formes "possessives" a permis de mettre un peu d'ordre dans un domaine où les analyses sémantiques référentiel-

6. Plusieurs informateurs acceptent de voir *ce levier* figurer dans une place syntaxique marquée comme /+À LUI/. Cela apporte bien sûr une distorsion de sens tout à fait prévisible.

7. La forme CHAQUE soulève des problèmes de morphologie et de syntaxe que je n'ai pas encore résolus : la forme équivalente à *le travail de chaque agriculteur* (en position sujet) est-elle *le sien* ou *le leur* ? En position objet, au contraire, l'équivalence entre *chaque agriculteur fait son travail* et *fait le sien* est indiscutable. Autre problème : peut-on avoir une équivalence entre une forme CHAQUE et une forme [À LUI] ?

chaque agriculteur fait *son travail*
?son travail, À LUI
le sien

les échouent : quand on part de la notion d'"humain", de "possession" ou de "partie d'un tout", on aboutit à une vision éclatée des phénomènes (on peut voir dans mon tableau récapitulatif que toutes les occurrences d'"humain référentiel" sont complètement éparpillées dans tous les cadres). Les tests syntaxiques de proportionalité aux "pronoms" (j'utilise ici le sens large du terme : "tout ce qui remplace syntaxiquement un nom") ont l'avantage de nous libérer et de mettre en place des fonctionnements syntaxiques tout à fait stables.

Christine ROUGET
G.A.R.S.